

Fiches pédagogiques tirées de L'École libératrice - Histoire.

Numéro d'inventaire : 1999.01321

Type de document : article

Date de création : 1956

Description : Feuilles simples ou doubles.

Mesures : hauteur : 205 mm ; largeur : 145 mm

Notes : De 1950 à 1956, différents niveaux.

Mots-clés : Formation initiale et continue des maîtres (y compris conférences pédagogiques) Méthodes pédagogiques actives (y compris la coopération scolaire, classes vertes, méthode Freinet)

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Nom du département : Val d'Oise

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 234

ill.

Lieux : Val d'Oise



PARTIR DE L'HISTOIRE LOCALE

11-10-51

2

SAINT-GOAR, EN RHENANIE

LA RENAISSANCE

1567-1583 : Philippe II bâtit un magnifique château au Rheinfels.

LA GUERRE DE TRENTE ANS

1625 : les Espagnols pillent la ville.
1632 : *Gustave-Adolphe*, roi de Suède, séjourne à Saint-Goar.

1632-1641 : la ville est souvent pillée par les troupes espagnoles.

1645-1647 : occupation par les troupes françaises : *famine, peste* (200 morts).

Au cours de la guerre de Trente Ans, la population de Saint-Goar tombe de 1.134 à 626 habitants.

1654 : le *TRAITE DE RATISBONNE* introduit dans l'Empire germanique la *tolérance religieuse*.

1652 : le landgrave Ernest, seigneur de Saint-Goar, devient catholique. Les jésuites fondent une mission à Saint-Goar.

1657-1660 : on bâtit une église catholique.

1657-1772 : le landgrave Ernest augmente considérablement la puissance défensive du Rheinfels.

1654-1674 : *sous la sage administration d'Ernest, la population passe de 626 à 958 habitants.*

1662 : construction d'un pont volant sur le Rhin, entre Saint-Goar et Saint-Goarshausen.

1692 : toute la rive gauche du Rhin, à l'exception de Saint-Goar et du Rheinfels, est occupée par les armées de Louis XIV.

Décembre 1692 : *GRAND SIEGE* du Rheinfels : 10.000 Français tombent en vain devant la forteresse.

1697 : *TRAITE DE RYSWIK* : à part l'Alsace, Louis XIV restitue toutes ses conquêtes.

1733 : *GUERRE DE SUCCESSION DE POLOGNE*

1734 : les Français essaient vainement de prendre le Rheinfels par surprise.

1740 : accession au trône de Frédéric de Prusse et de Marie-Thérèse d'Autriche.

1756-1763 : *GUERRE DE SEPT ANS*.

1758 : les Français de *Soubise* prennent Saint-Goar et le Rheinfels par surprise.

1759 : explosion d'un chargement de poudre dans la ville : 40 maisons détruites 31 morts.

1761 : la garnison irlandaise du Rheinfels incendie la ville : 37 maisons détruites. 244 personnes ruinées.

Période de prospérité entre la guerre de Sept Ans et la Révolution française. La population de Saint-Goar passe de 958 à 1.992 habitants.

1763 : les Français évacuent la ville. Remise en état du Rheinfels.



Un cahier de doléances

LE 24 janvier 1789, un édit royal fixait l'ouverture des Etats généraux au lundi 27 avril. Aux termes de cet édit, chaque bourg, paroisse, communauté rurale, chaque corporation devait fournir des "Cahiers" contenant ses "doléances et ses plaintes" et élire les députés chargés de les représenter.

Le nombre de ces cahiers dépassa cinquante mille.

ANALYSANT les cahiers du bailliage d'Orléans, L. Nottin, dans une série d'articles publiés en 1939 dans un quotidien orléanais, écrivait :

"Après avoir protesté de son affection et de son loyalisme à l'égard du monarque, le Tiers proclame son indéfectible attachement à la religion catholique."

C'est vrai pour la plupart des Cahiers du Tiers et pour cause : le plus souvent, le curé était le seul homme du village capable de tenir la plume.

Reconnaissons d'ailleurs qu'à la veille de la Révolution, le bas-clergé — celui de la portion congrue — était plus près du peuple, plus attaché à lui que ne l'était le bourgeois du Tiers qui se laissait donner du "noble homme" et de l' "honnête homme", etc.

Donc, à "l'issue de la grand' messe, au lieu ordinaire où se tenaient les assemblées", les paroissiens chargeaient leur prêtre de rédiger et écrire le "Cahier" (1).

Celui-ci le faisait d'assez bonne grâce et ne manquait pas de faire adopter ces deux clauses : soumission et fidélité au roi, maintien de la religion catholique.

Ajoutons pourtant qu'un certain nombre saisirent l'occasion d'exprimer d'autant mieux leur rancœur qu'ils le faisaient officiellement au nom de leurs paroissiens.

Quoi qu'il en soit, "La plupart des Cahiers du Tiers, dit Edm. Champion dans son livre *La France en 1789*, n'ont "ni grande audace, ni impatience vive. Les plaintes et doléances sont d'ordinaire très humbles, très respectueuses; on se recommande; on se permet de proposer plus souvent qu'on exige".

Il nous a pourtant été donné de consulter un cahier qui, par sa forme, par son audace, par les dures vérités qu'il contient, mérite d'être tout spécialement signalé à la curiosité des lecteurs.

C'est celui d'une petite commune du Dunois, généralité d'Orléans : Villebout (2).

Son rédacteur, J.-B. Fouchard, était à l'époque curé de cette paroisse qui comptait tout juste 45 feux : 202 habitants.

Avec une rare hardiesse, Fouchard expose dans un style incisif l'état misérable de ses ouailles, leur amertume (et la sienne !) devant les abus du régime.

Le cahier de Villebout

Le cahier débute par un exorde; et quel exorde !

"Elle est enfin sortie du puits cette vérité que la corruption des hommes avait forcé de s'y aller cacher.

"La justice est donc redescendue du ciel pour habiter sur terre d'où la cupidité des hommes l'avait honteusement bannie.

"La vérité a mis sous les yeux de la justice le tableau de nos malheurs; la justice nous permet d'en tracer les détails et de les porter au pied du Trône."

Ceci dit, il enchaîne :

ARTICLE PREMIER. (Des impositions foncières.)

Les injustices qui se sont commises nous font désirer bien ardemment l'impôt territorial.

Le riche a cent moyens de corrompre et combien d'hommes qui ne demandent qu'à trouver des corrupteurs.

L'imposition foncière s'est faite jusqu'ici de manière que le contrôleur de dixièmes en est resté le seul arbitre. Le chemin de la fortune est trop aisé pour n'y pas entrer. Aussi voyons-nous le plus riche propriétaire ne rien ou presque rien payer.

Ce ne sont pas les impôts qui excitent nos murmures : c'est l'inégalité de leur répartition.

Ce n'est point au roi que nous en voulons : c'est à ceux commis par lui pour tenir la balance égale entre tous les sujets.

Il est de fait que cette répartition faite avec l'égalité proportionnelle qui devrait en être la base aurait donné à l'Etat trois quarts d'augmentation de

A L É S I A

Les travaux de Jules César

SUR les hauts remparts d'Alésia, trois chefs gaulois contemplant tristement les puissantes fortifications élevées autour de la ville par les légionnaires romains de Jules César. Leurs poitrines sont couvertes de cicatrices et ils discutent d'un air accablé.

“QUAND donc, soupire le *Biturige*, les secours nous parviendront-ils ? Attendre, c'est tout ce qui nous reste à faire, puisque toutes nos sorties ont échoué devant les gigantesques travaux de nos ennemis. A quoi bon recommencer l'attaque, pourquoi perdre encore tant de braves guerriers ? Regardez et réfléchissez : il faut d'abord éviter les *chasse-trapes*, puis franchir ce premier fossé large de vingt pieds (1), parcourir ensuite quatre cents pieds avant d'atteindre le second fossé, et combien d'entre nous resteront, comme à chaque attaque, empalés sur tous ces pieux durcis au feu et garnis de crochets de fer.

— Oui, dit l'*Arverne* ; et tous ces efforts aboutissent à venir buter plus loin sur les cinq rangées de *chevaux de frises* faits de branches d'arbres aiguës. Regardez là-bas, entre ces deux grosses tours de bois où brillent au soleil les casques et les cuirasses des légionnaires, regardez, on voit encore les cadavres de nos compagnons. Et même si nous pouvons aller plus loin, comment franchir ces deux autres fossés dont le premier est rempli d'eau ? Comment atteindre le terrassement et escalader cette palissade haute de douze pieds, entièrement faite de troncs d'arbres fourchus ? Non, voyez-vous, ce serait une folie de le tenter sous la pluie de flèches, de pierres, de javaiots que, du haut de leurs innombrables tours de bois espacées seulement de quatre-vingts pieds, les Romains nous lanceraient à l'aide de leurs infernales *balistes* (2) ou de leurs terribles *catapultes* (3).

La bravoure gauloise

“CE qui me tourmente, ajoute le *Carnute*, c'est que nous les voyons depuis quelques jours exécuter les mêmes formidables travaux au-delà des tours, pour empêcher notre armée de secours de les attaquer. Ah ! ils sont forts, nos ennemis ! Ici, ils ne sont que soixante mille, c'est-à-dire vingt mille

de moins que nous, et cependant ils nous tiennent enfermés. Certes, ils sont mieux armés, leur courte épée est plus maniable que la nôtre, trop lourde et trop longue ; nous n'avons, en fait, ni frondeurs, ni archers. Et ils ont un énorme matériel de guerre. Leur corps est couvert de cuir et de métal, et nous, trop souvent, nous allons au combat la poitrine nue ; nous sommes trop braves et cela nous perd.

“Tenez, mes amis, vous n'étiez pas au siège d'Avaricum (Bourges), cette ville que Vercingétorix aurait bien dû brûler comme les autres, au lieu d'en avoir pitié. J'y ai vu un Gaulois qui, pour attiser le feu mis à une tour de bois romaine, y lançait des boules de suif qu'on lui passait à la chaîne. Un trait lancé par une catapulte le tua ; un second guerrier enjamba son corps et le remplaça ; il tomba à son tour, un autre prit sa place, et cela continua ainsi. Pas un instant, jusqu'à la fin du combat, le poste ne demeura inoccupé. Les Romains connaissent d'ailleurs bien notre bravoure, ils savent bien que nos aïeux ont jadis pris Rome, comme nos druides nous le racontent.

La discipline romaine

“OUI, mais la bravoure ne suffit pas, interrompt le *Biturige*. Les Romains sont moins nombreux, mieux armés, mieux protégés. Mais surtout ils sont disciplinés. Est-ce nous qui accepterions de nous plier à leur sévère entraînement militaire, de marcher lourdement chargés, de construire chaque soir un camp fortifié ?

“Qu'avons-nous vu depuis la dernière lune ? César a interdit le combat à ses légionnaires, car il sait que, s'il tente l'assaut de nos murs de pierre, de terre et de bois, il sera repoussé comme il le fut à Gergovie et ce serait pour lui la défaite. Il leur a ordonné de travailler, de creuser la terre comme des esclaves. Voyez ce qu'en cinq semaines ils ont fait. Aurions-nous obéi ainsi ? Rappelez-vous pourquoi il nous a fallu nous enfermer dans Alésia. N'est-ce pas

